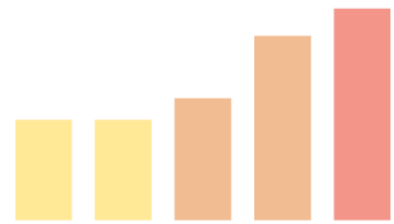




PROGRAMME D'ACTIVITES



ET



PERSPECTIVES

2025



SOMMAIRE

I.	L'équipe de la Maison des Adolescents du Haut-Rhin en 2025	4
II.	Culture professionnelle et cohésion d'équipe	7
	1) Les espaces collectifs d'échanges	
	2) Un nouveau logiciel de suivi des jeunes, outil facilitateur au service de l'équipe	
	3) La diversité des approches psychothérapeutiques et éducatives	
	4) La dynamique de formation	
	5) La finalisation du document unique d'évaluation des risques professionnels (DUERP)	
III.	Les accompagnements des adolescents et leurs parents	12
	1) Le soutien des parents	
	- Accompagnement individuel, spécifique	
	- Le magazine Parents d'Ados	
	2) La protection de l'enfance : évaluation et accompagnement	
IV.	Problématiques adolescentes	14
	1) Les problématiques les plus fréquentes	
	2) Le harcèlement	
	3) Les violences sexuelles et la question cruciale du consentement	
	4) Les addictions et conduites à risque	
	5) Les problématiques plus spécifiques : dysphorie de genre et prévention des radicalisations violentes	
V.	La dynamique d'ateliers collectifs au sein de la MDA	16
VI.	Le déploiement territorial de la MDA	17
	1) La politique de développement	
	2) La création d'une antenne au sein de la région de Guebwiller	
	3) L'antenne colmarienne	
	4) L'antenne sundgauvienne	

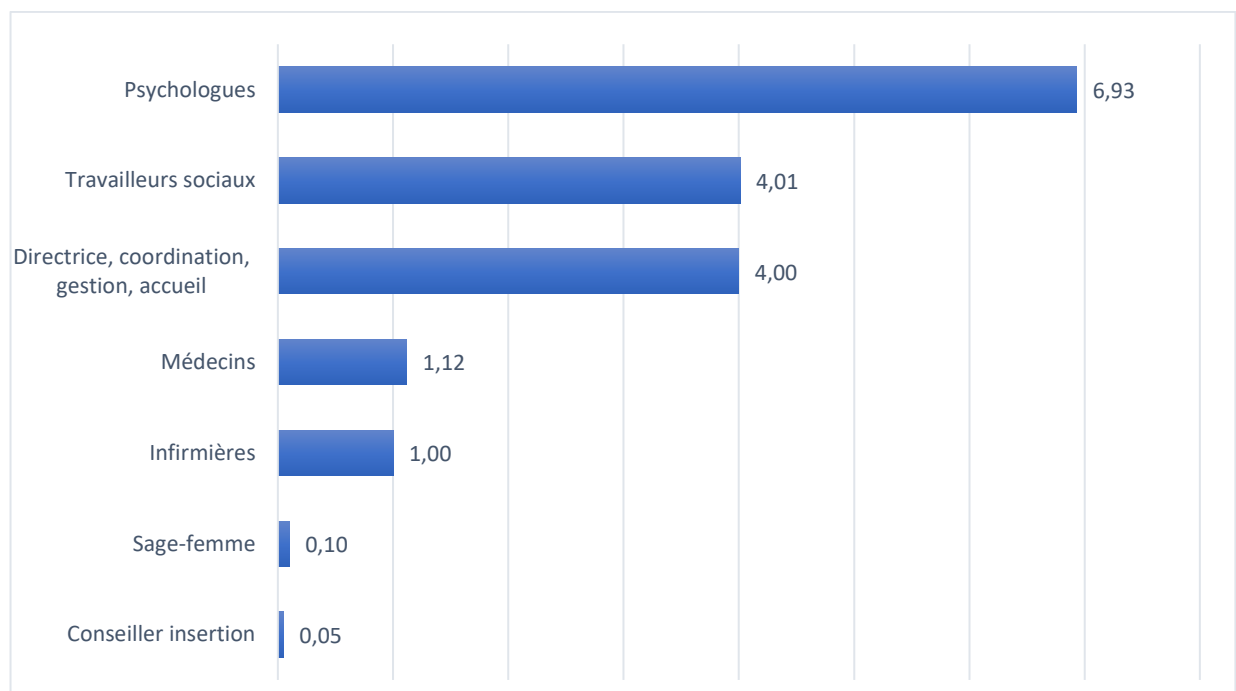
VII.	De nouveaux projets avec les partenaires du territoire	20
	1) La redéfinition de la collaboration avec m2A autour de la parentalité	
	2) La place de la MDA dans le plan de lutte contre le harcèlement déployé par la CEA	
	3) Une collaboration à poursuivre avec l'ASFMR dans le cadre de la médiation familiale	
	4) Une expérimentation au profit des élèves du lycée Ribeaupierre	
VIII.	La dynamique déployée avec les autres MDA	22
	1) Le projet d'une édition spéciale en collaboration avec l'Association Nationale des MDA	
	2) La collaboration avec les MDA du Grand Est	
IX.	Le soutien apporté aux professionnels du réseau local de l'adolescence	23
X.	La communication numérique de la MDA	23

I. L'équipe de la Maison des Adolescents du Haut-Rhin en 2025

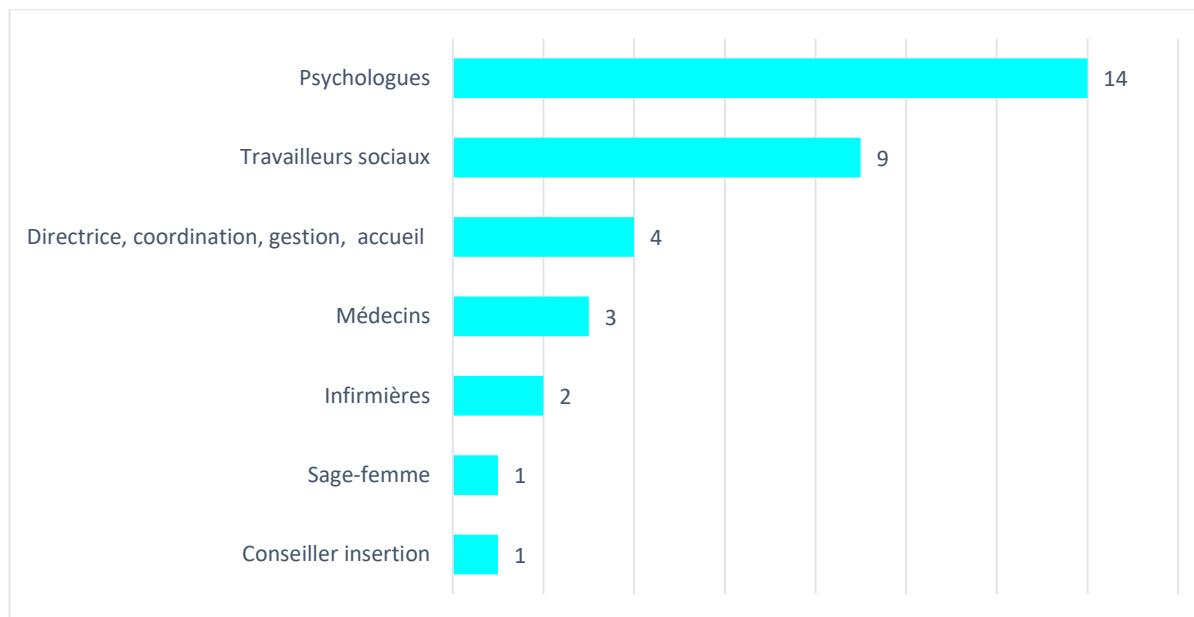
Fonction	Prise de fonction	ETP	Statut administratif	Missions
Directrice	17/09/2014	1	CEA (mise à disposition gracieuse)	Responsable de la MDA et du Réseau
Chargé de développement	01/04/2017	1	CH Rouffach (crédit ARS)	Référent numérique et communication, développement des antennes, appui à la Direction
Secrétaire d'accueil	01/12/2024	1	CEA (mise à disposition gracieuse)	Accueil - secrétariat - gestion administrative et comptable
Secrétaire d'accueil	01/06/2022	1	CH Rouffach (crédit ARS + fonds propres)	Accueil - secrétariat - gestion administrative et comptable
Pédopsychiatre	03/11/2023	1	CH Rouffach (crédit ARS + fonds propres)	Référent médical + prise en charge psychiatrique
Infirmière	01/09/2009	0,5	Education Nationale (mise à disposition gracieuse)	Prise en charge soignante et socio-éducative/Interface Education Nationale
Sage-femme	24/02/2012	0,1	GHRMSA (crédits ARS)	Information – contraception
Assistante sociale	02/05/2023	1	CEA (mise à disposition gracieuse)	Prise en charge socio-éducative Interface services solidarité CEA
Educatrice spécialisée	03/06/2024	1	CH Rouffach (mise à disposition gracieuse)	Prise en charge socio-éducative
Educatrice spécialisée	01/02/2021	0,5	APSM (conv. partenariale gracieuse)	Prise en charge socio-éducative
Educatrice spécialisée	04/11/2021	0,3	PJJ (conv. partenariale gracieuse)	Prise en charge socio-éducative
Psychologue + psychologue remplacement congé maternité	01/10/2019	1	CH Rouffach (crédit ARS + fonds propres)	Prise en charge psychologique des jeunes
Psychologue	31/08/2020	1	CH Rouffach (crédits ARS)	Prise en charge psychologique des jeunes Coordination antenne colmarienne
Psychologue	07/12/2020	1	CH Rouffach (crédits ARS)	Prise en charge psychologique des jeunes
Psychologue	à recruter	1	CH Rouffach (crédit ARS + fonds propres)	Prise en charge psychologique des jeunes
Psychologue	02/11/2022	0,7	CH Rouffach (crédits ARS)	Prise en charge psychologique des jeunes
Psychologue	14/11/2022	0,8	CH Rouffach (crédits ARS)	Prise en charge psychologique des jeunes. Coordination antenne sundgauvienne
Psychologue	01/12/2014	0,1	GHRMSA (conv. partenariale gracieuse)	Consultations Jeunes Consommateurs Mulhouse et Sundgau
Psychologue	01/09/2019	0,05	Le Cap (conv. partenariale gracieuse)	Consultations Jeunes Consommateurs Mulhouse
Educateur spécialisé Colmar	25/09/2024	0,1	ARGILE (conv. partenariale gracieuse)	Prise en charge socio-éducative
Psychologue Colmar	23/03/2022	0,3	CH Rouffach (crédits ARS)	Prise en charge psychologique des jeunes
Infirmière scolaire Sundgau	28/09/2019	0,5	Education Nationale (mise à disposition gracieuse)	Prise en charge soignante et socio-éducative/Interface Education Nationale
Psychologue Sundgau	28/09/2019	0,28	Vacation via le CH de Rouffach (crédits ARS)	Prise en charge psychologique des jeunes
Psychologue Sundgau	à recruter	0,2	CM Roggenberg (mise à disposition gracieuse) vacations via le CH Rouffach (crédit ARS + fonds propres)	Prise en charge psychologique des jeunes
Educateur spécialisé Sundgau	02/10/2024	0,28	Libéral (crédit ARS + fonds propres)	Prise en charge socio-éducative

Psychiatre Sundgau	28/09/2019	0,06	CM Roggenberg (mise à disposition gracieuse) vacations via le CH Rouffach (crédits ARS)	Prise en charge psychiatrique
Conseiller mission locale Sundgau	30/10/2024	0,05	Mission Locale (conv. Partenariale gracieuse)	Orientation des jeunes vers la Mission Locale
Psychologue Guebwiller	09/02/2023	0,4	CH Rouffach (crédits ARS)	Prise en charge psychologique des jeunes. Coordination antenne CCRG
Assistante sociale Guebwiller	à recruter	0,28	Libéral (crédits ARS)	Prise en charge socio-éducative
Psychiatre Guebwiller	à recruter	0,06	CH Rouffach (crédits ARS)	Prise en charge psychiatrique
Psychologue Guebwiller	à recruter	0,1	Libéral (crédits ARS)	Prise en charge psychologique des jeunes
Professionnel Argile Guebwiller	à recruter	0,05	ARGILE (conv. partenariale gracieuse)	Consultations Jeunes Consommateurs
Psycho./travailleur social Mission Harcèlement	à recruter	0,5	CHR ou autre membre du GIP ?	Coordination du centre de ressources
TOTAL			34 professionnels, soit 17.21 ETP	

📊 Répartition par qualification et temps de travail (ETP : équivalent temps plein)



+ Répartition de l'équipe par qualification et nombre de personnes



L'année 2025 sera marquée par une augmentation conséquente des moyens humains de la Maison des Adolescents du Haut-Rhin. En effet, les effectifs prévisionnels sont pour 2025 de 17,21 ETP contre 13 en 2024.

Les effectifs sont majorés au sein des différents sites, mais également compte tenu de la création en 2025 d'une antenne MDA au sein de la région de Guebwiller.

Les changements sont les suivants :

- **Transformation du poste de coordonnateur de l'antenne sundgauvienne et référent numérique en Chargé de développement** (validation en juin par les instances). Ce poste d'éducateur spécialisé-Coordonnateur à 0,5 ETP est remplacé par un 0,20 ETP de psychologue-coordonnateur et un 0,28 ETP d'éducatrice spécialisée au profit de l'antenne sundgauvienne. Le Chargé de développement viendra en appui de la Direction concernant la gestion des différentes antennes et conserve sa mission de référent numérique. Il anime à ce titre la communication de la MDA (réseaux sociaux, site internet) et s'occupe également du déploiement du nouveau logiciel de suivi des jeunes ainsi que du réseau et du matériel informatique. Il est par ailleurs associé à la Direction concernant différents projets et la remplace pendant son absence.
- **Mise en place d'un binôme de 2 secrétaires polyvalentes à la place des postes de secrétaire d'accueil et d'assistante de direction.** Il semble en effet que cette évolution du secrétariat corresponde davantage aux besoins de la structure tant au regard de l'importance de l'accueil physique et téléphonique que des souhaits des professionnelles du secrétariat. Par ailleurs, l'autonomie de la Directrice lui permet à ce jour de se passer d'une assistante de direction sachant

par ailleurs que le profil de poste d'une assistante de direction au sein de la MDA est relativement atypique. En effet, parmi ses missions l'accueil du public reste conséquent.

Site de Mulhouse :

✓ Il convient de remplacer une psychologue qui quittera ses fonctions à compter du 10 janvier 2025 ainsi que de remplacer l'absence d'une psychologue pendant son congé maternité.

✓ A compter du mois de mai, la pédopsychiatre actuelle de la MDA passera à temps plein sur un statut de praticien hospitalier contractuel pour une durée de 1 an. Ce statut est important concernant son évolution future. Durant cette année à temps plein, elle continuera à intervenir à Mulhouse mais également à Colmar. A l'issue de cette année à temps plein, elle reviendra à 20 %.

Site Sundgau : un 0,20 ETP de psychologue sera mis à disposition par le Roggenberg et les temps de travail de 2 professionnels ont été réajustés, afin de correspondre à la réalité des heures de travail effectuées (psychologue à 0,28 ETP au lieu de 0,20 ETP et psychiatre 0,06 au lieu de 0,05 ETP).

Site de Colmar : augmentation d'un 0,10 ETP de psychologue sous réserve de l'obtention d'un bureau un jeudi sur 2 au sein de l'Espace Solidarité de Colmar.

Création de l'antenne de la CCRG : 0,94 ETP cf. le détail au point VI ci-après.

II. Culture professionnelle et cohésion d'équipe

L'équipe de la Maison des Adolescents se pérennise depuis 2020 ; en effet excepté la démission récente d'une psychologue et de l'assistante de direction, l'équipe est stable depuis 2020. Elle est par ailleurs équilibrée entre jeunes professionnels et des collaborateurs ayant de l'expérience, ce qui constitue une réelle plus-value tant dans la prise en charge des jeunes que dans la mise en œuvre de la culture professionnelle de la MDA.

Cet ancrage de la culture professionnelle mais également son évolution passe dans un 1^{er} temps par de nombreux échanges au sein des temps collectifs tels qu'exposés ci-après. Ils sont ensuite formalisés par écrit par le biais de procédures ou de protocoles, soumis selon les sujets à l'avis de l'équipe, puis diffusés et enregistrés dans le dossier informatique commun.

Cette définition de la culture professionnelle répond notamment aux besoins des professionnels de travailler dans un cadre clair connu en interne et explicité par ailleurs dans les relations partenariales, encore plus actuellement où il s'agit pour la MDA de respecter son cadre d'action, à savoir la prévention.

Par ailleurs, un classeur est remis aux nouveaux professionnels intégrant la MDA. Ce classeur regroupe un ensemble conséquent de ressources liées au fonctionnement interne de la MDA, à ses partenaires etc... Il s'agit d'un outil très apprécié de même que les nouveaux professionnels soulignent unanimement l'excellente qualité de l'accueil et le fait qu'ils soient accompagnés. En effet, un planning d'intégration et d'entretien en binôme d'une durée d'environ 2 semaines est établi lorsqu'un nouveau professionnel arrive.

La cohésion d'équipe est actuellement un point très positif concernant l'équipe de la MDA68. Elle permet ainsi d'envisager en 2025 un temps nommé habituellement « journée au vert » permettant d'équilibrer la journée entre échanges autour d'une thématique et un moment plus convivial. La Directrice a chargé l'équipe de lui faire des propositions concernant la construction de cette journée.

1. Les espaces collectifs d'échanges

Réunion Institutionnelle et Clinique (RIC)

Objectif général :

Temps de réflexion pluridisciplinaire et pluri-institutionnel sur le développement des actions du Réseau, la méthodologie mise en œuvre et le travail partenarial afin d'améliorer la coordination des prises en charge des jeunes en difficulté, en tenant compte des intrications des problématiques (santé, scolaire, éducatif, judiciaire...).

Il s'agit de :

- Promouvoir une approche intersectorielle permettant une prise en charge globale, un renforcement des connaissances et des ressources locales
- Permettre les temps d'échanges sur les pratiques, l'observation partagée de certains phénomènes, notamment par rapport aux conduites à risques, en vue de mener des actions communes et concertées.

Ces réunions concernent l'ensemble de l'équipe de la MDA. Elles ont lieu à Mulhouse 2 fois par mois les lundis matin de 9h30 à 12h et trimestriellement au sein des différentes antennes de la MDA. Elles sont animées par la Directrice de la MDA68. Chaque réunion fait l'objet d'un compte-rendu diffusé à l'ensemble de l'équipe des professionnels de la MDA68.

Cette réunion s'organise en 3 temps : un temps institutionnel animé par la Direction, un tour de table permettant à chacun de s'exprimer, partager une information puis une concertation autour de situations complexes pour lesquelles le professionnel a besoin d'un avis pluridisciplinaire.

Ces réunions permettent également l'émergence de partenariats et d'actions spécifiques concourant à une meilleure prise en charge des jeunes. Par ailleurs, plusieurs structures externes sont invitées lors de ces temps spécifiques, afin de mettre en lien les besoins des différents acteurs de l'adolescence.

Les RIC permettent enfin l'analyse des organisations, des difficultés et des situations enrichissant ainsi la réflexion clinique et générant la réalisation d'éventuelles actions spécifiques ou innovantes.

Les Réunions Institutionnelles et Cliniques font partie intégrante des processus de prise en charge, du mode organisationnel de l'équipe et de la philosophie d'action de la MDA68. Elles se poursuivront naturellement en 2025.

Réunion Flash

Ces temps d'échanges de 30 minutes programmés chaque jour à Mulhouse mais également sur les antennes les mercredis permettent d'optimiser la circulation de l'information, les échanges pluri-institutionnels et pluridisciplinaires sur les situations, pour la recherche de solutions les plus adaptées et d'une meilleure organisation de la prise en charge en interne ou en externe.

Groupe d'analyse de la pratique professionnelle (GAP)

Mis en place depuis janvier 2021 et animé par un psychologue, ce groupe se réunit une fois par mois pendant 2h à Mulhouse. La participation n'est pas obligatoire mais volontaire et cet espace est très largement investi par les professionnels. Il sera reconduit en 2025 avec toutefois un changement d'intervenant selon la demande des professionnels souhaitant davantage une approche systémique.

Par ailleurs, à la demande de l'équipe du Sundgau, un GAP sera également mis en place à compter de 2025 à raison de 3 séances pour l'année.

Espaces d'intervision des psychologues

Les psychologues sont demandeurs de pouvoir se rencontrer entre professionnels de même formation initiale pour répondre à plusieurs objectifs, dont au 1er plan l'analyse de situations avec un regard plus affiné que lors des temps d'échanges en équipe lors des RIC et des réunions FLASH.

Ce groupe d'intervision mis en place depuis 2021 et se réunissant une fois par mois pendant 2h se poursuivra en 2025 avec les objectifs suivants :

- Enrichir la culture professionnelle pluri-institutionnelle et pluriprofessionnelle qui constitue l'ADN d'une Maison des Adolescents
- Croiser les objectifs des professionnels avec ceux de la Direction souhaitant que soit également réfléchi la question d'une culture commune de prise en charge des adolescents et de leurs parents.

Temps clinique mensuel

L'intervention d'une pédopsychiatre au sein de la MDA permet l'organisation d'un temps clinique, afin de bénéficier d'un éclairage médical concernant certains adolescents.

Ce temps clinique a lieu une fois par mois à Mulhouse, d'une durée de 3h, en plus de la réunion flash hebdomadaire en présence du médecin.

Des temps similaires sont organisés au sein des antennes :

- A Colmar par l'organisation d'un temps clinique d'1h30 trois fois par an en présence d'un médecin de la PIJ
- A Altkirch par la participation lorsqu'il est présent du médecin psychiatre aux flash et aux RIC.

Liens avec les services de pédopsychiatrie et les autres partenaires

La Maison des Adolescents continuera en 2025 de développer, parfois d'ajuster le partenariat, afin de permettre une prise en charge globale et efficiente des adolescents et de leur famille.

Les services de pédopsychiatrie dont L'Unité pour Adolescent (UPA) et le service de Pédiatrie de liaison du GHRMSA ainsi que la Psychiatrie Infanto-Juvenile des Hôpitaux Civils de Colmar constituent à cette fin des partenaires de 1^{ère} ligne dans le cadre des orientations réciproques.

Un partenariat spécifique existe notamment entre les services de pédopsychiatrie du GHRMSA et la Directrice particulièrement pour les situations d'adolescents hospitalisés et qui ont besoin après

l'hospitalisation d'une prise en charge au sein de la MDA. L'enjeu est que la MDA puisse accueillir des jeunes, dont le profil ne relève plus d'une prise en charge hospitalière mais qui s'inscrivent dans la prévention au sens large du terme.

Par ailleurs, une réflexion aura lieu en 2025 entre la MDA et l'UPA afin de mettre en œuvre une dynamique partenariale de travail qui dépasse le cadre des échanges d'un professionnel à l'autre.

Les liens avec les services de la solidarité de la Collectivité Européenne d'Alsace particulièrement les assistantes sociales de secteur et/ou les éducateurs parentalité sont également réguliers.

Concernant les services de l'Education Nationale, une collaboration forte existe entre les professionnels de la MDA et les infirmières, assistantes sociales parfois également les CPE.

2. Un nouveau logiciel de suivi des jeunes, outil facilitateur au service de l'équipe

L'année 2025 permettra la mise en œuvre d'un logiciel nommé **AKAWAM** développé spécifiquement pour les MDA (une vingtaine l'utilisent déjà) par une société lilloise.

Jusqu'à présent la MDA68 a utilisé le logiciel Cariatides (mis en œuvre notamment par le CHR) qui est adapté au fonctionnement hospitalier mais peu à celui d'une MDA.

Le nouveau logiciel sera un outil facilitateur au service de l'ensemble de l'équipe grâce à ses nombreuses fonctionnalités (données individuelles, planning, statistiques).

Par ailleurs, les professionnels pourront compter sur le soutien du Chargé de Développement qui est le référent de ce projet.

3. La diversité des approches psychothérapeutiques et éducatives

Au regard des professionnels qui composeront l'équipe en 2025, notons la poursuite de la culture pluriprofessionnelle et pluri-institutionnelle qui caractérise depuis sa création la MDA68.

Les partenaires institutionnels majeurs de l'adolescence du territoire continuent à mettre à disposition du personnel au sein de la MDA et différents métiers se côtoient : psychologues, infirmières, sage-femme, éducateurs spécialisés, éducatrice PJJ, assistantes sociales, médecins, conseiller en insertion et personnel administratif.

Concernant les psychologues, ces derniers ont des formations initiales différentes : psychologue clinicien, systémicien, du développement, TCC (thérapies comportementales et cognitives).

Par ailleurs, des formations en cours d'emploi permettent des prises en charge variées adaptées aux problématiques, mais aussi parfois au tempérament des adolescents.

Deux psychologues de la MDA ont en effet bénéficié d'une formation en **EMDR « Eye Movement Desensitization and Reprocessing »** c'est-à-dire désensibilisation et retraitement par les mouvements oculaires.

L'EMDR est une psychothérapie qui permet de résoudre les conséquences psychologiques, physiques, relationnelles, d'expériences de vie traumatisantes, perturbantes.

Cette formation est organisée par le GHRMSA et financée par le CH de Rouffach pour ses agents. Elle est assurée par l'école française de psychothérapie EMDR.

Par ailleurs, en 2024, une approche de la **thérapie d'Acceptation et d'Engagement ACT** a été proposée aux agents du CHR, dont 6 psychologues de la MDA par le CH de Rouffach. Elle leur a permis de suivre le niveau 1 correspondant à une initiation.

L'ACT combine des stratégies d'acceptation et de pleine conscience avec des techniques d'engagement et de changement comportemental. L'objectif principal de l'ACT est d'aider les patients à accepter leurs émotions et pensées difficiles, tout en (ré)apprenant à s'engager vers des actions en accord avec leurs valeurs personnelles.

Le niveau 2 sera mis en œuvre en 2025 au profit d'un plus petit nombre de professionnels. A noter qu'une des psychologues de la MDA est particulièrement intéressée pour développer un projet à l'aide de l'ACT (*voir point VII – une expérimentation au profit des élèves du lycée Ribeaupierre*).

Du côté de l'approche éducative, l'assistante sociale de la MDA pourra mettre en œuvre en 2025 les acquis de la formation sur **l'approche médiation** dont elle a bénéficié en 2024.

Cette pratique originale a été initiée en France par Madame Michèle SAVOUREY psychologue clinicienne, thérapeute familiale et médiatrice familiale D.E., et par Madame Pierrette BRISSON, spécialiste québécoise de la médiation en protection de la jeunesse.

C'est un modèle d'intervention en protection de l'enfance qui, adaptant l'esprit et le processus de médiation, renforce l'implication des familles dans la résolution de leurs difficultés ainsi que dans la mise en œuvre des changements nécessaires pour assurer la protection et la prise en compte des besoins de leur enfant.

4. La dynamique de formation

En plus des formations énumérées ci-avant, la posture de la Direction de la MDA est de permettre aux professionnels de se former largement, sous réserve que l'objet de la formation soit en lien avec la prise en charge adolescente et puisse être mise en œuvre de manière concrète.

Actuellement de nombreuses propositions courtes de sensibilisation (une demi-journée à une journée) souvent gratuites sont proposées à l'équipe, qui s'inscrit dans une démarche dynamique de formation.

Ces formations abordent des sujets variés tels que la protection de l'enfance, les violences faites aux femmes, la prévention du suicide.... Les professionnels de la MDA peuvent également assister aux cafés-Infos organisés chaque mois par la MDA au profit de son réseau de professionnels.

Par ailleurs, l'assistante sociale de la MDA va pouvoir bénéficier en 2025 d'une formation de 3 jours organisée et financée par l'association nationale des MDA (ANMDA) relative à **l'éducation à la vie relationnelle, affective et sexuelle**.

Les principaux objectifs de ces trois jours sont :

- Développer des connaissances théoriques en santé sexuelle
- Renforcer des pratiques professionnelles, positives, bienveillantes et respectueuses
- Savoir aborder la sexualité en entretiens individuels et lors d'animations de groupes de jeunes.

Concernant les secrétaires ayant en charge l'accueil public et physique du public, ces dernières bénéficieront en 2025 de la formation **PSSM Premiers Secours en Santé Mentale module jeunes**.

5. La finalisation du document unique d'évaluation des risques professionnels (DUERP)

Selon les articles R4121-1 et R4121-2 du Code du travail, les employeurs publics sont tenus d'évaluer les risques professionnels (physiques et psychosociaux) auxquels leurs agents sont exposés et de les répertorier dans un document appelé **document unique d'évaluation des risques professionnels (DUERP)**. La finalité de cette évaluation est la mise en œuvre d'actions de prévention des risques.

L'élaboration du document unique d'évaluation des risques a débuté à l'automne 2023 et s'achèvera en 2025 avec la rédaction finalisée du DUERP.

La DRH de la CEA a accepté d'apporter un appui méthodologique à cette démarche ; elle dispose en effet d'un service de Promotion de la Santé et de la Sécurité au Travail.

Pour l'élaboration du DUERP, un comité de pilotage a été constitué avec un professionnel par groupe de métier et par site : secrétariat, intervenants médico-socio-psychologiques (regroupant tous les professionnels de la MDA recevant en entretien individuel les jeunes et leurs familles), Direction, sites de Mulhouse, Colmar et Altkirch.

Ce comité de pilotage a eu pour objectif de lister les risques et d'associer les autres professionnels de la MDA.

Dans les mesures préventives du DUERP, la formation SST (sauveteur secouriste du travail) sera suivie par environ 5 collaborateurs de la MDA.

III. Les accompagnements des adolescents et leurs parents

La demande des familles qui contactent la Maison des Adolescents est avant tout une demande de suivi individuel.

Les attentes fortes des parents se situent en effet dans la rencontre d'un professionnel qui pourra les soutenir, les entendre et aider leur adolescent.

Du côté des jeunes, cette demande n'est pas toujours exprimée de manière aussi explicite et nécessite souvent une discussion en amont.

La Maison des Adolescents dans l'accompagnement qu'elle propose aux adolescents et à leur famille met en œuvre une approche globale, proche de la systémie. Elle a en effet pour but de faciliter les échanges entre les membres d'une même famille, en l'occurrence l'adolescent et ses parents.

1. Le soutien des parents

Accompagnement individuel, spécifique

Cet accompagnement se fait par les travailleurs sociaux de la MDA, l'assistante sociale et les éducateurs spécialisés. Des temps d'entretien sont réservés avec le jeune et ses parents, mais également aux parents seuls.

Il s'agit essentiellement d'un soutien éducatif qui a pour but de renforcer les capacités parentales. Les valeurs que les parents souhaitent transmettre à leur enfant sont définies lors des entretiens avec le professionnel de la MDA68 et des conseils leur sont donnés pour mettre en place un cadre éducatif structurant.

Au-delà de la question des valeurs familiales, les professionnels se penchent avec les parents sur des conseils pratiques, des outils, afin de résoudre les conflits liés à la vie quotidienne de l'adolescent et sa famille : temps passé devant les écrans, sorties, devoirs, aide aux tâches ménagères... Des objectifs sont ainsi définis ensemble et revus régulièrement.

Par ailleurs, les parents peuvent être reçus seuls sans leur adolescent sous réserve que leur problématique soit liée à celle de leur enfant. Cela peut être le cas lorsque le jeune refuse de se rendre à la MDA, ne veut pas s'engager dans un suivi ou encore que les parents craignent de parler de leur démarche d'aide à leur adolescent.

Les psychologues réservent également des temps communs avec les parents selon l'âge du jeune, la demande des parents ou la nécessité de les rencontrer.

Le magazine Parents d'Ados

Ce magazine a vu le jour en 2021 avec 2 éditions par an. Il rencontre un vif succès et sa publication sera poursuivie en 2025 avec une extension plus "nationale" (cf. le point VIII dynamique déployée avec les autres MDA).

Chaque édition évoque une thématique propre aux parents d'adolescents avec différentes rubriques. Les rédacteurs sont les professionnels de la MDA mais aussi des personnes extérieures et des parents. Un graphiste Mulhousien est chargé de la mise en forme et de l'illustration du magazine.

Voici les caractéristiques de ce projet :

Professionnels référents :

Le référent communication et numérique de la MDA68, la coordonnatrice du magazine professionnel le Résoado et la Directrice.

Analyse des besoins : Au-delà de l'accompagnement individuel, les parents semblent être demandeurs d'informations relatives à leur rôle de parents d'adolescent(e) et d'éclairages de la part de professionnels spécialisés.

Objectifs poursuivis : Créer un magazine papier spécialisé, local, destiné aux parents d'adolescents.

Public concerné :

- Les parents des adolescents ayant fréquenté la MDA au cours de l'année ; envoi du magazine en version papier par courrier
- Les foyers allocataires de la CAF ayant des adolescents ; envoi par mail par l'intermédiaire de la CAF
- Envoi d'exemplaires papier aux médecins généralistes du Haut-Rhin pour le mettre à disposition en salle d'attente.

Nombre de tirage papier par édition : 5 000.

Les professionnels du réseau de l'adolescence sont également informés de la mise à disposition du magazine en ligne sur le site internet de la MDA68.

2. La protection de l'enfance : évaluation et accompagnement

Parmi les missions de la MDA, cette dernière a naturellement un rôle à jouer au titre de la protection de l'enfance ; c'est notamment à ce titre que la CEA Cheffe de file de la protection de l'enfance sur le territoire départemental lui assure son soutien financier et une mise à disposition de personnels à titre gracieux.

La ligne posée par la Direction est de procéder à l'évaluation globale des situations certes lors du 1^{er} accueil, mais également de poursuivre l'évaluation si la question de la protection de l'enfance se pose.

En effet, excepté le fait de ne pas aller au domicile (ce qui ne semble pas toujours fondamental pour la situation d'un adolescent en capacité de dire quelque chose de l'endroit où il vit), les travailleurs sociaux de la MDA bénéficient de conditions propices à l'évaluation des situations ; ils voient plusieurs fois les parents et l'adolescent, ensemble et seuls. Les parents viennent très souvent de leur propre initiative, expriment une demande de soutien et partagent très largement leurs difficultés, ce qui facilite l'adhésion. Par ailleurs, dans le cadre de l'évaluation, le travailleur social dispose souvent du regard du psychologue qui suit le jeune.

L'évaluation permet si besoin de travailler avec les parents le relais vers une autre mesure que la prise en charge par la MDA limitée dans sa mise en œuvre (entretiens à la MDA uniquement) et dans sa durée (6 mois). La mesure se veut autant que possible administrative en travaillant, selon l'esprit de la loi relative à la protection de l'enfance, en adhésion avec les parents même parfois en présence d'un danger.

Par ailleurs, l'évaluation, l'accompagnement de courte durée et la réorientation sont autant de missions figurant dans le cahier des charges national des MDA.

Ce positionnement est désormais largement ancré dans la pratique de l'ensemble des professionnels de la MDA.

De rares situations nécessitent toutefois la rédaction d'une FRIP (Fiche de Recueil et d'Information Préoccupante) ou de solliciter une mesure judiciaire d'accompagnement éducatif notamment en cas de refus de collaboration des parents.

Par ailleurs, outre les difficultés éducatives, la MDA accueille largement la parole de victimes de violences sexuelles entre pairs ou intrafamiliales. Ces situations font systématiquement l'objet d'un signalement adressé à la CRIPS avec proposition de transmission au Parquet.

IV. Problématiques adolescentes

La Maison des Adolescents a naturellement vocation à répondre à l'ensemble des problématiques adolescentes. Certaines sont constantes et d'autres peut-être davantage en lien avec l'évolution sociétale.

1. Les problématiques les plus fréquentes

Depuis 2021, nous observons à la MDA les problématiques suivantes qui semblent s'être accentuées par le contexte épidémique, les confinements successifs, l'actualité (crise économique, guerres, violences en tout genre...) :

- Renforcement de l'anxiété
- Idées noires, scarifications, tendances suicidaires et états dépressifs
- Situations davantage psychiatriquées
- Perte de sens notamment par rapport à la scolarité, refus scolaire anxieux
- Tensions accrues au sein des familles.

2. Le harcèlement

La problématique du harcèlement dépassant très souvent le cadre de l'établissement scolaire, est naturellement présente dans les situations que nous accompagnons.

Ce n'est toutefois souvent pas la problématique principale, celle qui fonde la démarche de venir à la MDA mais elle est nommée parmi d'autres difficultés : anxiété, difficultés familiales et relationnelles.

Le harcèlement est par ailleurs souvent évoqué par les jeunes comme une difficulté, dont ils ont été victimes par le passé parfois reliée à une impossibilité, une crainte d'en parler au moment où cela survient.

3. Les violences sexuelles et la question cruciale du consentement

L'actualité liée au mouvement « MeToo » ou « balance ton porc » ou plus généralement à la dénonciation des violences faites aux femmes nous montre combien il est primordial d'aborder ces questions avec les adolescents. Les signalements pour violences sexuelles révélées dans le cadre des entretiens à la MDA se multiplient par ailleurs depuis 2020.

Nous resterons naturellement attentifs à ces violences en 2025 ; en aval il s'agit naturellement de recueillir la parole et de l'accompagner sur un plan juridique et thérapeutique mais en amont, il est primordial tant au sein des accompagnements individuels que lors des interventions collectives d'aborder la question du consentement et plus globalement celle des relations affectives et sexuelles.

4. Les addictions et conduites à risque

Les CJC (Consultations Jeunes Consommateurs) proposent un accompagnement aux jeunes confrontés à des addictions avec produit (alcool, cannabis, cocaïne, tabac...) ou sans produit (téléphone portable, jeux vidéo et d'argent, internet, troubles du comportement alimentaire...)

Ces consultations permettent d'accueillir également les familles avec leurs adolescents ou seules, afin de les conseiller et de les aider à trouver une démarche pouvant inciter leur enfant à dialoguer ou rencontrer un professionnel.

Au sein de la MDA68, ces consultations sont assurées sur l'ensemble des sites par les associations le Cap, ARGILE et le service d'addictologie du GHRMSA. Elle se poursuivent en 2025.

5. Les problématiques plus spécifiques : dysphorie de genre et prévention des radicalisations violentes

La dysphorie de genre

La dysphorie de genre se réfère à la détresse qui peut accompagner l'incongruence entre le genre vécu ou exprimé et le genre assigné (être né homme ou femme).

Il est important que les Maisons des Adolescents puissent accueillir ce public, dans la mesure où elles doivent être en capacité d'entendre toutes les problématiques adolescentes. Par ailleurs, la question du genre est au cœur des préoccupations d'une partie de la jeunesse et une évolution sociétale semble se dessiner en faveur de l'acceptation de ce questionnement.

Aussi, tout professionnel de la MDA en raison de sa culture généraliste est en capacité d'accueillir cette problématique sans toutefois qu'il s'agisse d'assurer le parcours long et médicalisé d'une personne en transition de genre.

Le rôle de la MDA semble en effet se situer davantage en amont, à savoir accueillir les questionnements de l'adolescent et de ses parents, les prendre en considération et orienter si nécessaire vers un parcours de transition de genre extérieur à la MDA.

La prévention des radicalisations violentes

En tant que structure généraliste, la MDA doit être en capacité d'accueillir cette problématique, afin ensuite de la relayer vers un service spécialisé. Elle se tournera donc en 2025 pour ces situations restant exceptionnelles vers le réseau VIRAGE (Violence des Idées Ressource Accompagnement Grand Est), réseau chargé de la prévention de la radicalisation auprès des MDA du Grand Est et porté par la MDA de Strasbourg.

V. La dynamique d'ateliers collectifs proposés au sein de la MDA

Certains adolescents ne veulent pas venir à la Maison des Adolescents notamment car ils ne sont pas prêts à s'engager dans un suivi individuel. Leur proposer une activité collective en présence de leurs pairs peut être une autre manière d'aborder leurs difficultés.

La Maison des Adolescents possède historiquement une culture d'ateliers variés et innovants, dont un des facteurs de réussite repose sur le média choisi comme support de l'atelier.

Toutefois, depuis la crise sanitaire, les ateliers collectifs ne rencontraient plus le succès qu'ils ont connu précédemment. Il est en effet compliqué de mobiliser les familles et les adolescents sur plusieurs séances.

Aussi depuis 2024 les professionnels de la MDA ont souhaité expérimenter une nouvelle proposition d'ateliers, nommée *l'atelier du mois*. Ce type d'ateliers continuera d'être proposé régulièrement en 2025. Il s'agit d'une activité se tenant sur une seule séance (bricolage, randonnée, théâtre, travail sur les émotions, jeux de société, aquarelle...) évitant ainsi la contrainte de l'engagement des familles sur plusieurs semaines. Essentiellement mis en œuvre sur Mulhouse, ce type d'atelier sera également proposé au sein de l'antenne colmarienne et du sundgau.

L'atelier Relax

Il est mis en œuvre à Mulhouse depuis l'automne 2023 et se poursuivra en 2025 à raison d'une séance d'une heure environ tous les 15 jours le mercredi après-midi. Les jeunes peuvent s'inscrire librement d'une séance à une autre. Une psychologue anime l'atelier en proposant un apprentissage de techniques de gestion des émotions de manière simple et guidée : exercices de respiration et pleine conscience, relaxation musculaire et en imagination. Le groupe peut accueillir une dizaine de jeunes.

VI. Le déploiement territorial de la MDA

1. La politique de développement

Les attentes vis-à-vis de la MDA sont nombreuses et régulières de partenaires qui sollicitent une permanence à différents endroits (lycée, centre socio-culturel, mairie...).

Il est important de rappeler que la culture MDA s'illustre par sa pluridisciplinarité, c'est-à-dire que des professionnels de formations initiales variées et issus d'institutions différentes travaillent ensemble en vue d'une prise en charge globale et cohérente du jeune mais aussi de sa famille.

Le déploiement territorial de la MDA doit donc s'envisager par le biais d'une antenne (à laquelle certes des permanences de 1^{er} accueil peuvent être rattachées comme dans le Sundgau) qui permette la constitution d'une équipe. Une antenne outre la prise en charge des jeunes a pour mission de transmettre une culture relative à la santé mentale des adolescents aux partenaires du territoire.

Le développement territorial doit par ailleurs être un projet soutenu politiquement et accompagné pour la création de chaque antenne de moyens dédiés.

Il ne peut donc être donné suite aux demandes hétéroclites de permanences qui ne permettraient pas le travail pluridisciplinaire, risqueraient d'isoler le professionnel de la MDA, et pourraient créer une désorganisation institutionnelle.

Enfin, il est difficile d'accepter la mise en place d'une permanence à un endroit et non à un autre ; quels en seraient dès lors les critères ?

2. La création d'une antenne au sein de la région de Guebwiller

Le projet de création d'une antenne de la MDA à Guebwiller a été travaillé en 2024 dans le cadre du contrat local de santé (CLS) de la Communauté de Communes de la Région de Guebwiller (CCRG) via la création d'un comité de pilotage dédié.

Cette antenne devrait ouvrir ses portes les mercredis dans des locaux (photo ci-après) mis à disposition gracieusement par la Mairie 125 rue Théodore DECK à Guebwiller (dans l'attente de la réhabilitation de l'ancien centre des impôts par la CEA) le 7 mai 2025.



L'équipe sera la suivante :

DENOMINATION DU POSTE	STATUT ADMINISTRATIF	FINANCEMENT	EQUIVALENT TEMPS PLEIN	COÛT ESTIMATIF
Coordonnateur Psychologue	Convention CH Rouffach	Demande de subvention	0,4	22 000 €
Secrétaire (siège MDA)	Convention CH Rouffach	Demande de subvention	0,1	4 000 €
Assistante sociale	Libéral ou vacations CHR	Demande de subvention	0,28	14 000 €
Psychologue	Libéral ou vacations CHR démarches en cours	Demande de subvention	0,1	7 000 €
Psychiatre	Vacations	Demande de subvention	2 demi-journées/mois, soit 0,06	15 000 €
Professionnel ARGILE volet addictions ?	Convention avec ARGILE	Mise à disposition gracieuse	2 demi-journées par mois, soit 0,06 ETP	A valoriser
Mise à disposition gracieuse				À valoriser
BESOIN DE FINANCEMENT ANNUEL <i>NB : pour l'année 2025, ouverture en mai soit un coût proratisé pour 8 mois de 41 334 €</i>				62 000 €

Le budget prévisionnel est le suivant :

Type de dépenses	Financements possibles
Moyens humains (équipe) = 62 000 €	Financement ARS 34 710 €
Autres frais de fonctionnement = 4 500 €	Reste à financer : 31 790 €
Total : 66 500 €	➤ CEA ? 25 000 € ? ➤ CCRG ? ➤ CAF ? ➤ MSA ?
Investissement Matériel informatique = 3 500 € Mobiliier = 2 000 €	Appel à projets CAF ? Enveloppe Conseiller d'Alsace/Canton ?
Total : 5 500 €	
Financement total : 72 000 €	

3. L'antenne colmarienne

Les axes suivants seront poursuivis en 2025 :

- Recherche de locaux afin de pouvoir bénéficier à la fois d'un lieu personnalisé pour l'antenne, mais également de pouvoir disposer d'un à deux bureaux supplémentaires permettant l'agrandissement de l'équipe.
- Proposer des ateliers ponctuels de rencontres entre les adolescents avec différents médias, environ 4 pour l'année 2025
- Mettre en œuvre une expérimentation au profit des élèves du lycée Ribeaupierre (cf. point VII-4), à étendre peut-être à d'autres établissements scolaires
- Aller à la rencontre des partenaires de certains territoires comme Munster et Neuf-Brisach par la mise en œuvre d'actions collectives
- Continuer à organiser dans cette partie du territoire des Cafés-Infos autour des thématiques suivantes : la parentification des jeunes aidants, l'approche ACT, le traumatisme complexe
- Suivre les travaux du Conseil Local de Santé Mentale de Colmar
- Participer aux manifestations colmariennes (forum des acteurs de la santé mentale, action auprès des parents...).

4. L'antenne sundgauvienne

Crée depuis fin 2019, cette antenne poursuivra en 2025 les objectifs suivants :

- Mettre en œuvre différents projets réfléchis avec les 2 Communautés de Communes du territoire et plus globalement participer aux manifestations locales

- Expérimenter des ateliers ponctuels : escalade, jeux et outils de médiation, relaxation selon le modèle de l'atelier de Mulhouse, médiation animale
- Organiser dans le Sundgau des Cafés-Infos : l'un concernant le HPI et le TDAH, l'autre animé par le CRAVS autour de la violence chez les adolescents
- Participer aux réunions du CLSM du Sundgau
- Expérimenter l'ouverture de l'antenne un jeudi sur deux les semaines paires avec la présence d'un psychologue et de l'infirmière scolaire
- Mise en place du Groupe d'Analyse des Pratiques Professionnelles à raison de 3 séances pour l'année
- Poursuivre les réunions avec les différents établissements scolaires.

VII. De nouveaux projets avec les partenaires du territoire

1. La redéfinition de la collaboration avec m2A autour de la parentalité

Le projet LIRÉA (Lien Ressources pour l'Elève Adolescent) mis en œuvre depuis 2014 dans les établissements de l'agglomération mulhousienne a pris fin en juin 2022 n'ayant pu se poursuivre en raison d'un manque de professionnels disponibles et volontaires. Toutefois d'autres perspectives de collaboration sont envisagées notamment autour de l'axe de la parentalité, une des compétences de la Direction Enfance et Famille de la m2A. L'Elue référente, Mme Josiane MEHLEN soutient fortement le partenariat de la m2A avec la MDA.

Une autre piste de collaboration plus institutionnelle est envisagée, celle que la m2A devienne membre du GIP MDA68. Cela lui permettrait d'avoir une réelle place au sein des instances au regard du nombre de jeunes issus de son territoire (1 128 adolescents en 2023, soit la moitié de la file active). Cette adhésion nécessitera un avenant à la convention constitutive du GIP.

2. La place de la MDA dans le plan de lutte contre le harcèlement déployé par la CEA

La Collectivité européenne d'Alsace, qui s'est saisie du sujet du harcèlement des mineurs dès 2020 avec la création de l'outil « La Bête Noire » (outil de prévention mis en œuvre dans les établissements scolaires), souhaite aller plus loin en apportant une réponse rapide et adaptée qui se traduit par la création d'un plan global ambitieux. En synergie avec les acteurs du territoire, l'objectif est de répondre aux préoccupations légitimes des parents et des élèves confrontés au harcèlement scolaire et aux violences numériques.

Parmi les axes de ce plan est prévue la création de 2 centres de ressources adossés aux 2 MDA alsaciennes. Ces centres de ressources seront coordonnés par un binôme travailleur social/psychologue. Chaque MDA bénéficiera en effet d'un financement de la CEA d'un 0,5 ETP de travailleur social ou de psychologue, soit un ETP au total.

Ce binôme exercera les missions suivantes :

- Mettre en place des actions de sensibilisation des professionnels intervenant auprès des jeunes
- Créer et animer un réseau d'acteurs locaux (institutionnels, juridiques, sociaux, associatifs...) impliqués dans la lutte contre le harcèlement chez les mineurs
- Proposer et organiser une journée d'étude annuelle en Alsace et des temps de sensibilisation dans les territoires
- Se tenir à disposition des professionnels confrontés à des situations complexes.

3. Une collaboration à poursuivre avec l'ASFMR dans le cadre de la médiation familiale

La MDA collabore depuis plusieurs années avec l'ASFMR (Association Syndicale des Familles Monoparentales et Recomposées) dans le cadre du forum de la séparation organisé annuellement à Mulhouse. Ce forum a pour objet de permettre aux couples qui se séparent d'avoir des réponses sur le plan des démarches administratives et juridiques, des aides financières, éducatives ou de médiation familiale.

L'ASFMR exerce au sein du territoire haut-rhinois cette mission de médiation familiale. A ce titre, elle accompagne notamment les situations suivantes :

- Les parents en rupture ou difficulté de lien
- Les couples dont la séparation est difficile
- Les parents et enfants en rupture ou connaissant des difficultés de liens
- Les familles recomposées confrontées à des conflits familiaux.

Ces situations sont également rencontrées à la MDA, qui centre son accompagnement sur l'adolescent et le soutien éducatif aux parents.

Or, certains conflits nécessitent l'intervention d'un médiateur familial.

La mesure de médiation familiale est souvent ordonnée par le Juge aux Affaires Familiales dans le cadre de séparation conflictuelle, mais elle peut aussi être mise en place en dehors d'un cadre judiciaire partant de la demande des intéressés.

La MDA conseille régulièrement aux familles de s'adresser à un médiateur familial ; toutefois, les parents peinent à faire cette démarche, à s'adresser à un service supplémentaire qu'ils ne connaissent pas.

L'intérêt d'une collaboration entre la MDA et l'ASFMR est de faciliter et d'accompagner cette orientation vers la médiation familiale.

Aussi, depuis le mois de septembre 2024 et pour une durée expérimentale d'une année, un protocole de collaboration a été signé entre la MDA et l'ASFMR, afin que le premier entretien du cycle d'une médiation familiale puisse se tenir à la MDA grâce à la présence d'une médiatrice de l'ASFMR.

La famille peut donc, avant de se décider à s'engager dans le processus de médiation, rencontrer la médiatrice à la MDA, lieu connu et souvent investi favorablement. Le professionnel référent de la MDA peut également, si la famille le souhaite, assister à ce 1^{er} entretien et en être facilitateur.

Une médiatrice de l'ASFMR est donc présente à cette fin un après-midi par mois au sein de la MDA à Mulhouse.

Un bilan aura lieu en septembre prochain permettant d'évaluer la plus-value de ce projet et la pertinence le cas échéant de le renouveler.

4. Une expérimentation au profit des élèves du lycée Ribeaupierre

Objectif : Permettre à des collégiens et/ ou lycéens d'appréhender leurs difficultés et leur mal être sous un autre angle, celui de l'acceptation et de l'engagement selon les principes issus de la thérapie ACT.

Cette approche a montré plusieurs effets bénéfiques pour des patients souffrant de diverses pathologies (anxiété, dépression, addiction, etc...) et a pour fonction :

- D'aider la personne à prendre conscience de ses ressentis et de leur laisser de l'espace ; il s'agit de l'étape de l'ACCEPTATION
- De se positionner en tant qu'observateur de ses pensées et de ne plus les prendre pour une vérité absolue ; c'est ce qu'on appelle la DEFUSION
- Enfin, d'orienter l'énergie de la personne vers des actions qui sont importante pour elle en lien avec ses valeurs, c'est la phase de l'ENGAGEMENT.

Il paraît pertinent d'introduire les principes de cette approche dans un cadre préventif avec des adolescents. Cette expérimentation se fera auprès de groupes de 6 à 10 lycéens. L'intervention sera menée sous forme de retour d'expériences : Partir de leur vécu, expérimenter la pleine conscience, mettre en œuvre jeux, exercices et échanges. L'animation de l'atelier (de 2 à 3h) se fera par une psychologue de la MDA avec l'infirmière du lycée ou l'assistante sociale.

Cette intervention va être expérimentée dans un 1^{er} temps au sein du lycée de Ribeauvillé et pourra être proposée à d'autres lycées si cela se montre effectivement adapté.

VIII. La dynamique déployée avec les autres MDA

1. Le projet d'une édition spéciale en collaboration avec l'Association Nationale des MDA

Le magazine *Parents d'adolescents* rencontre un vif succès ; l'association Nationale des MDA (ANMDA) est ainsi intéressée pour développer ce projet à plus grande échelle, afin que les autres MDA du territoire puissent en être bénéficiaires.

Le projet de faire une édition spéciale de ce magazine élaborée avec l'ANMDA et éventuellement quelques MDA volontaires diffusée à l'ensemble des MDA est ainsi envisagée.

Ce projet sera travaillé en 2025 avec l'ANMDA et pourra peut-être faire l'objet de fonds dédiés notamment via la CNAF.

2. La collaboration avec les MDA du Grand Est

Une dynamique partenariale existe et se poursuivra en 2025 consistant en des réunions régulières en VISIO (tous les 2 à 3 mois) entre les Directeurs des MDA du Grand Est.

Ces réunions permettent d'aborder les projets de développement, d'avoir une réflexion collective sollicitée par l'ARS Grand Est et des projets communs tels que l'organisation d'une journée régionale annuelle des MDA du Grand Est.

IX. Le soutien apporté aux professionnels du réseau de l'adolescence

La MDA assure parmi ses missions celle d'être ressource pour le réseau des professionnels de l'adolescence à l'échelle départementale.

Pour mémoire, ce volet ressource s'exerce par les 3 biais suivants :

- Le soutien, la concertation et les conseils dans la prise en charge des situations
- Les informations-sensibilisations dites "**Cafés- Infos**" désormais organisées simultanément en présentiel et en Visio à raison d'une fois par mois environ (excepté pendant l'été) ayant lieu à Mulhouse essentiellement, mais dont il est prévu quelques sessions à Colmar et Altkirch
- **Le courrier du RésoaAdo**, magazine à destination des professionnels publié trois fois par an. Ce dernier verra en 2025 son graphisme et son contenu évoluer.

X. La communication numérique de la MDA

Une **cellule communication** « MDA Médias » mise en place depuis 2020 au sein de la MDA se réunit chaque lundi matin sous la coordination du référent numérique et communication avec la présence de 3 psychologues.

Cette cellule a pour vocation de réfléchir au développement et à la communication de la MDA, qu'il s'agisse des deux magazines d'information, mais également de la communication sur les réseaux sociaux (Instagram et Facebook), le site internet et la création d'une newsletter.

La MDA a sollicité pour la création de cette newsletter les services compétents de la CEA.

Cette newsletter destinée à la fois aux professionnels et aux parents, est envisagée au gré de l'actualité de la MDA a pour vocation d'apporter au plus grand nombre une information, de la connaissance au sujet de la santé mentale des adolescents. Il s'agira dans son contenu essentiellement de faire part de nos actualités et évènements, mais également de donner une visibilité aussi grande que possible à notre site internet et nos deux magazines.